

[Extrait]

Débats du Sénat (hansard)

**1^{re} Session, 41^e Législature,
Volume 148, Numéro 65**

Le jeudi 29 mars 2012

L'honorable Noël A. Kinsella, Président

Conflits d'intérêts des sénateurs

Présentation du troisième rapport du comité

L'honorable Terry Stratton : Honorables sénateurs, je présente aujourd'hui le troisième rapport du Comité permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs, qui porte sur les modifications apportées au Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs. Toutefois, avant de commencer, je veux rendre hommage à M. Fournier pour les services qu'il a rendus au Sénat.

Même si je ne préside le Comité sur les conflits d'intérêts des sénateurs que depuis peu de temps — peut-être, d'ailleurs, le sénateur Joyal voudra-t-il prononcer quelques mots après moi —, je tiens à exprimer ma reconnaissance, car j'ai trouvé en M. Fournier un collaborateur fort diligent et coopératif. Selon moi, le mot qui le décrit le mieux est « persistant », car il a veillé à ce que je ne perde jamais de vue la tâche à accomplir.

Monsieur Fournier, je sais que votre épouse et vous attendez de pouvoir partir en Colombie-Britannique sans devoir revenir ici. Pour cela, pour les années que vous avez consacrées au Sénat et pour l'aide que vous avez apportée au comité sous ma présidence, je vous remercie de tout cœur et vous souhaite la meilleure des santés.

[*Français*]

L'honorable Serge Joyal : Honorables sénateurs, je sais, alors que je regarde le leader adjoint du gouvernement, que nous ne suivons pas le *Règlement du Sénat* en rendant maintenant hommage au conseiller à l'éthique, M. Fournier.

J'aimerais dire à M. Fournier combien nous avons apprécié sa compréhension de l'institution qu'est le Sénat. Dans l'exercice de ses fonctions, il a assumé la lourde responsabilité d'assumer un des privilèges de cette Chambre, qui est de maintenir la discipline à l'intérieur de ses murs pour tous les sénateurs.

Je voudrais remercier M. Fournier. J'ai eu le plaisir de travailler étroitement avec lui, ainsi qu'avec les membres du comité, soit la vice-présidente, madame le sénateur Andreychuk, le sénateur Angus, le sénateur Robichaud et le sénateur Carstairs. Nous avons toujours tenté de le faire dans un esprit d'ouverture, tout en respectant fondamentalement l'engagement de chacun des membres du comité à l'égard des plus hauts standards de l'éthique. M. Fournier nous a assistés dans la poursuite de cet objectif et nous lui en serons éternellement reconnaissants.

L'honorable Claude Carignan (leader adjoint du gouvernement) : Honorables sénateurs, l'hommage n'était peut-être pas conforme au Règlement, mais il était sûrement conforme aux règles de bonnes mœurs et d'éthique de cette Chambre.

[Traduction]

Le sénateur Stratton : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs. Ce rapport recommande l'adoption du Code régissant les conflits d'intérêt des sénateurs avec les modifications proposées.

(Le texte du rapport figure à l'annexe A des Journaux du Sénat d'aujourd'hui, p. 1010.)

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord pour que nous acceptions ce rapport maintenant?

Des voix : D'accord.

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

(Sur la motion du sénateur Stratton, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du Sénat.)